

Annexe H

Organismes auxquels le Canada verse des fonds

1) Secrétariat du Commonwealth

La contribution de tous les membres de l'association est fixée d'après le barème des quotes-parts des Nations Unies. La Grande-Bretagne verse la quote-part la plus élevée qui est de 30 pour cent alors que 14 membres fournissent la quote-part la moins élevée qui est de 0.75 pour cent. Pour 1975-1976, la quote-part du Canada est de 20.45 pour cent c'est-à-dire de 331 807 £ sur un budget de 1 622 735 £. (Crédits des Affaires extérieures)

2) Fonds du Commonwealth pour la coopération technique

Tous les pays membres du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Le Canada a convenu de verser pendant trois ans, à partir de 1973, et jusqu'à concurrence de 3 millions de dollars par année un montant égal à 200 pour cent des contributions que les membres moins développés se sont engagés à donner. Ce plafond a été dépassé en 1974-1975, et une révision en hausse allant jusqu'à 4 millions a été annoncée à la réunion des chefs de gouvernement en 1975.

Au cours de 1975-1976, le Canada a contribué pour 4 millions de dollars du budget de 5.5 millions de livres. Cette contribution représente 35 pour cent du budget de 1975-1976. (Crédits de l'ACDI)

3) Fondation du Commonwealth

Trente-quatre pays du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Au cours de 1975-1976, le Canada a versé 66 375 £ qui représentent 14.75 pour cent du budget total de 450 000 £. Pour les années financières allant de 1976 à 1979, le Canada a convenu de verser 216 000 £, ce qui représente 32 pour cent du budget de la Fondation qui s'élève à 700 000 £. (Crédits des Affaires extérieures)

4) Programme du Commonwealth pour la jeunesse

Vingt-sept pays du Commonwealth versent des contributions à ce programme, mais celles-ci sont volontaires. Le Canada a convenu de financer de 30 à 40 pour cent du programme pendant les années financières allant de 1973 à 1976. Nous proposons que la contribution du Canada pendant la période de trois années en cours soit de 360 000 £, ce qui représente 33.3 pour cent du total des dépenses au titre du programme évaluées à 1 081 466 £ ou 30 pour cent du budget établi de 1 200 000 £. (Crédits des Affaires extérieures)

5) Institut du Commonwealth

Les contributions à l'Institut sont volontaires. Au cours de l'année financière 1975-1976, le Canada a versé 1 800 £ pour l'entretien de l'exposition canadienne à l'Institut et 26 000 £ au titre du *Teacher Attachment Program* (parrainé par l'Institut). (Crédits des Affaires extérieures)